

LES DÉBUTS DE LA BANQUE DE L'INDOCHINE VUS PAR JEAN LAMBERT-DANSETTE

Les hommes de la B. I. C.
(in Jean Lambert-Dansette,
Histoire de l'entreprise et des chefs d'entreprise en France, volume 5)

[508] ris implante à Saïgon une succursale de plein exercice. Le Comptoir va financer la majeure partie du commerce d'exportation sous le contrôle des firmes européennes ; il aura le monopole des transferts de fonds entre la métropole et la colonie, et assurera le service financier des personnels de l'Administration. Le Comptoir, en Asie du sud-est, sera l'ancêtre de la Banque de l'Indochine.

On peut comprendre que, le 25 janvier 1875, quatre jours après la parution du décret, la première réunion du conseil de la B. I. C. ait lieu au Comptoir d'escompte de Paris. La Banque de l'Indochine est en fait portée sur les fonds baptismaux par deux grands établissements de crédit parisiens : la souscription de 16.000 actions du capital initial est intégralement assurée par le Comptoir d'escompte et le Crédit industriel et commercial, qui entraînent à leur tour certaines adhésions satellites. Le tour de table, pour autant, est marqué par d'illustres absences : le Crédit Lyonnais ne figure pas parmi les actionnaires, ni davantage les maisons de haute banque (Hottinguer, Mallet, Rothschild) ; absente aussi la Société Générale, qui rejoindra ultérieurement. A noter, par contre, la présence (dans la mouvance du C. I. C.) de banques régionales et celle d'un établissement étranger, la banque Allard, présente à Bruxelles et Paris dans les transactions sur les métaux précieux.

La composition du premier conseil reflète, par transparence, la symétrique domination des deux établissements : la présidence est exercée par Édouard Hentsch (banquier français d'origine helvétique, président du Comptoir d'escompte), la vice-présidence, assurée par Henri Durrieu, vice-président du C.I.C. Les autres administrateurs (parmi lesquels le vicomte Paul Daru, de la Société financière de Paris, et l'administrateur des Messageries maritimes Édouard Delessert) s'inscrivent dans l'orbite de l'une ou de l'autre des deux banques fondatrices. À noter que la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB], devenue entre-temps un important porteur (avec 2.800 [509] titres, Paribas dévient le deuxième actionnaire en importance, après le Comptoir), n'apparaît pas au conseil de la Banque de l'Indochine, si ce n'est indirectement par Édouard Hentsch (un de ses administrateurs) qui, on l'a dit, préside la nouvelle banque coloniale. Ajoutons qu'en avril 1881, Charles Sautter (directeur de la BPPB) accède au conseil de la Banque de l'Indochine qu'il présidera en 1889. Parmi ces dirigeants de la banque coloniale, deux hommes à eux seuls méritent une mention. À Édouard Hentsch qui, atteint en 1889 par le krach des métaux [krach de la Société des métaux dit krach des cuivres] et la faillite du Comptoir d'Escompte, est contraint d'abandonner sa présidence, fait suite (en 1891), après l'intérim de Sautter, Ernest Denormandie. Fils d'un avoué qui fut l'homme de confiance de la famille d'Orléans et avoué lui-même, Ernest Denormandie, né en 1821, est alors un homme d'âge dont la carrière (politique et financière) n'a pas été dépourvue de prestige. Représentant de la Seine à l'Assemblée nationale en juillet 1871, sénateur inamovible en 1875, gouverneur, en janvier 1879, de la Banque de France (mais évincé de ce poste par Gambetta en 1881), il préside de

1882 à 1898 la Caisse d'Épargne de Paris. Accédant au conseil de la Banque de l'Indochine en mai 1890, il en est nommé président le 15 juin 1892.

Il apparaît comme un homme des Rothschild : présidant aussi le Chemin de fer P. L. M. et la Société Le Nickel [SLN] (l'exploitant des gisements récemment découverts en Nouvelle-Calédonie), Denormandie est encore actionnaire de la Banque Russo-Chinoise et de la Société de la Vieille-Montagne [étant le beau-père de Ludovic de Sinçay]. Sa présidence de la Société Le Nickel révèle un acteur de premier rang sur le marché des métaux. Denormandie va présider la Banque de l'Indochine de 1892 jusqu'à sa mort (1902).

Le cursus d'Henri Durrieu, lui aussi, révèle tout son brio. Né en 1821 et donc exact contemporain d'Ernest Denormandie, fils d'un receveur général des finances et gendre du ministre de Louis-Philippe, Lacave-Laplagne, lui-même receveur général de l'Indre en 1845 et en 1847, puis du Bas-Rhin dont il est trésorier-payeur général en 1866, vice-président du Crédit industriel et commercial [pdt à partir de 1878], administrateur de la Lyonnaise des Dépôts [SLD] [pdt de la Cie de l'Est Algérien, etc.], Henri Durrieu fait partie (avec Hentsch, Girod et Delessert) du comité de gestion de la Banque de l'Indochine. Ce banquier comblé d'honneurs (commandeur de la Légion d'honneur, il est, en 1879, créé comte par un bref de Léon XIII) illustre, à la fin du XIX^e siècle, ces représentants des grands conseils qui sont des hommes de hautes missions et des hommes de pouvoir.

Banque coloniale, banque d'émission

L'organisation initiale de la banque est menée au pas de charge. Deux jours après la première réunion du conseil, le 27 janvier 1875, les deux établissements fondateurs versent le quart du capital. Le 19 avril, la succursale de Saïgon ouvre ses bureaux. La nouvelle banque ne part pas d'une table rase, rachetant les actifs du Comptoir d'escompte de Paris, qui lui cède locaux, clientèle, personnel, ainsi que l'encaisse métallique.

Les hommes de base arrivent sans tarder. Loricourt Dierx (parent du poète réunionnais Léon Dierx), dont le frère, Edmond Dierx, sera longtemps président de la Chambre de commerce de Saïgon, prend la place de caissier-comptable, Léon Michelot ¹ étant sous-directeur : tous les deux sont des anciens du Comptoir d'Escompte de Paris. L'inspecteur des finances Claude Léger (qui s'embarque le 25 février 1875.) est nommé directeur ; vingt jours seulement vont s'écouler entre son arrivée à Saïgon et l'ouverture de l'agence. Certains de ces hommes semblent littéralement exhauser les missions qui vont être les leurs : le jeune Stanislas Simon, recruté en mars 1876 en provenance du Crédit industriel et commercial, engagé comme comptable pour la succursale de Pondichéry, est nommé ultérieurement secrétaire, puis directeur du siège de Saïgon. Plus tard administrateur et président de la Banque de l'Indochine, Stanislas Simon y aura accompli une fulgurante carrière.

Après le retrait du Comptoir d'escompte, la Banque de l'Indochine sera le seul grand établissement bancaire français présent en Extrême-Orient, et ce pour plusieurs décennies. L'activité commerciale de la banque s'appuiera, au cours des premières années, sur les deux succursales de Saïgon et de Pondichéry, la première jouant un rôle majeur. Le 1^{er} avril 1885, avant même que les opérations militaires soient achevées, une succursale pour le Tonkin est ouverte à Haïphong, l'agence de Hanoï suivant le 17 janvier 1887.

La banque, en naissant, s'est vue dotée, pour vingt ans renouvelables, d'un statut d'exception : les billets qu'elle émet, remboursables à vue, seront considérés comme la

¹ Lucien (et non Léon) Michelot (1846-1916) : directeur de l'agence du Comptoir d'escompte de Paris, puis de la Banque de l'Indochine à Saïgon, inspecteur général de cette banque (1888-1910). Voir [encadré](#).

monnaie légale de la colonie. Ces billets sont gagés sur une encaisse métallique dont le montant minimum doit être du tiers des billets en circulation : l'émission par l'établissement colonial est ainsi entourée de contraintes, contraintes qui contrastent avec la grande liberté dont l'établissement jouira en matière de crédits. Des billets de 5, 20 et 100 piastres sont émis, fabriqués par la Banque de France, ils arrivent à Saigon le 8 janvier 1876. Si les premiers billets ne reçoivent qu'une signature imprimée (celle de l'administrateur- [512] délégué Édouard Delessert), ceux émis ultérieurement contraignent le directeur Léger et le caissier Dierx à la rude tâche de signer à la main chaque billet : durant le seul mois de mars 1881, le directeur et le caissier apposeront 17.000 signatures chacun...

Établissement de crédit et banque d'affaires

Mais c'est comme un établissement dispensant le crédit que la Banque de l'Indochine, au premier chef, se trouve attendue. Le mal profond dont souffre chroniquement l'économie sociale se situe dans l'usure : les prêts sont affectés de taux allant jusqu'à 200, voire 300 % par an ! Dès 1865, l'amiral Rose, gouverneur de la Cochinchine, réclame une banque coloniale capable de prêter à des taux favorables, de l'ordre de 20 %, les petits cultivateurs étant littéralement écrasés par le prix des prêts que leur octroient les propriétaires, et les marchands chinois ne témoignant guère d'une plus grande modération.

Les crédits se décomposent essentiellement en escomptes et avancés, et en achats de traites faits aux exportateurs. Une politique de crédit qui n'apparaît pas foncièrement démocratique : les grandes entreprises françaises (Dragages et travaux publics, Distilleries de l'Indochine) et les gros commerçants chinois en sont les principaux bénéficiaires. Les concours revêtent la forme de découverts allant de quatre mois à plusieurs années. La Société française de distilleries de l'Indochine bénéficiera d'une avance en compte courant de 2,5 M.F.

À cette activité d'établissement de crédit, la Banque de l'Indochine ajoute le rôle de banque d'affaires, prenant des participations dans le capital d'entreprises qu'elle assiste. En obligations ou en actions, la B. I. C. se trouve impliquée dans les Eaux et Électricité de l'Indochine, les Distilleries de l'Indochine, les Docks et Houillères de Tourane, les Plantations de Caoutchouc en Indochine : ces entreprises ont des liens privilégiés avec le Gouvernement général.
